

Savoir ce qui va ce passer devant le tribunal correctionel

Par vanina856, le 17/06/2016 à 14:33

bonjour, il y a 2 ans ma belle soeur m'a fait faire une mauvaise rencontre virtuelle suite a celà j'ai reçu des chèque a son nom le 25 aout 2016 je suis convoquer au tribunal correctinelle et ma belle soeur aussi j'ai porter plainte contre elle l'homme que j'ai rencontre sur le virtuel .Je voudrais savoir ce qui va ce passer devant le tribunal correctionnel pour ma belle soeur .Va t'elle alle en prison vu qu'elle ne m'a rieen rembourser et que les chèques son a son nom

Par morobar, le 17/06/2016 à 17:37

Bonjour,

[citation] suite a celà j'ai reçu des chèque a son nom le 25 aout 2016 je suis convoquer au tribunal correctionnel [/citation]

Et pourquoi donc?

Les chèques ne sont pas à votre nom, vous ne pouvez pas les encaisser.

Mais bien sur, si vous les avez remis à l'encaissement et qu'ils se avérés frauduleux, vous serez soupçonnée d'escroquerie au moyen de paiement.